

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS VERBAL

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le lundi 28 octobre 2019

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Salle du conseil

---

#### 1. Ouverture de la réunion

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

- Étaient présents :
  - Normand Doiron, maire
  - Maxime Lejeune, maire adjoint
  - Brigitte Guitard, conseillère
  - Roger Guitard, conseiller
- Employée présente :
  - Donna Landry-Haché, directrice générale et greffière
- **Maire Normand Doiron constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte à 19 h.**

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

##### a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 126-19**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Roger Guitard**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements suivants :

- Point #6. :
  - a) Correction – « Résolution - Réunion ordinaire du 30 septembre 2019 » et non extraordinaire.
- Point #10. :
  - a) Omettre la résolution. Les dates sont incorrectes dans le rapport des états des résultats.
  - c) ii) Omettre la résolution. Les maires des municipalités de Pointe-Verte et Nigadoo vont se rencontrer afin de discuter des salaires 2020.
- Point #12. Ajouter :
  - a) Cojo Diving
  - b) Plan stratégique de « La Barque »
  - c) Illumination de l'arbre de Noël à « La Barque »
- Pointe #17
  - b) Omettre la résolution – Rue du Hâvre. Pas assez d'information.
- Pointe #18
  - c) Omettre la résolution – Identification des personnes responsables pour le comité d'embauche concernant le nouveau poste d'éboueur.

**Pour : 3**

**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

4. Déclarations de conflits d'intérêts - Néant

5. Présentations diverses - Néant

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

a) Résolution - Réunion ordinaire du 30 septembre 2019

**Résolution : 127-19**

**Proposée par : Roger Guitard**

**Appuyée de : Brigitte Guitard**

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 30 sept 2019 soit accepté comme présenté.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

7. Affaires découlant des procès-verbaux - Néant

8. Rapport du maire

a) Résolution – Rapport du maire

**Résolution : 128-19**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Roger Guitard**

Que le rapport du maire ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels soient acceptés tels que présentés.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

9. Rapport des comités

10. Finance

a) Projets 2020 – Les membres du conseil ont fait une révision des projets en 2019 ainsi que développer une nouvelle liste de projets 2020. La liste sera formellement adoptée à une date ultérieure.

b) Budget 2020

i. Réunion de travail – exercice budgétaire (date) – Guidés par le maire, les membres du conseil souhaite se rencontrer à la fin novembre 2019.

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

a) Services Policiers : Une rencontre a eu lieu le jeudi 24 octobre 2019 au poste de police concernant le budget 2020 de la BNPP

12. Affaires communautaires et tourisme

a) Cojo Diving : Le groupe cherche à combler un contrat afin d'offrir des formations régulières au Parc Atlas. « La Barque » fait présentement de la recherche afin d'examiner les possibilités d'offrir de la nourriture et des accommodations aux participants ainsi que de regarder aux possibilités de partenaires potentiels.

- b) « La Barque » se prépare à développer un plan stratégique. Conseillère Brigitte Guitard fera des mises à jour aux membres du conseil.
  
- c) Illumination de l'arbre de Noël à « La Barque » : L'événement aura lieu au début décembre. Les membres du conseil sont d'accord de couvrir les dépenses d'un électricien si les tâches sont faites en même temps que ceux du village et par le même électricien.

**13. Urbanisme et aménagement**

**14. Affaires régionales**

**15. Affaires diverses**

**16. Correspondances**

**17. Travaux Public / Transport / Environnement**

- a) Mise à jour des travaux
  - i. Cénotaphe – Une mise à jour des travaux et du budget.
    - Revenus = 40 769 \$
    - Dépenses = 34 240 \$
    - Différence = 6 529 \$
    - Il restera à faire les travaux paysagers en 2020.
  - ii. Bateau – Aucun avancement au projet. Nous sommes en attente de la réponse du propriétaire du bateau.
  
- b) Collecte des déchets 2020
  - i. Mises à jour sur le camion – le camion arrivera seulement à la fin janvier 2020. Afin de s'assurer que les services de la collecte des déchets ne soit pas interrompue, nous devons demander une extension aux présents services.
  
  - ii. Résolution – Extension des services jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2020

**Résolution : 129-19**

**Proposé par : Roger Guitard**

**Appuyé de : Brigitte Guitard**

Que la directrice générale, Donna Landry-Haché, soit mandatée de négocier une extension de services concernant la collecte des déchets et des matières recyclables pour les mois de janvier et février 2020.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

**18. Ressources humaines – Néant**

**19. Affaires nouvelles**

- a) Résolution – Demande fait de la part des bénévoles de l'église de Pointe-Verte – Planchers

**Résolution : 130-19**

**Proposée par : Brigitte Guitard**

**Appuyée de : Roger Guitard**

**QUE** le chargé de la maintenance est donné la permission de nettoyer et polir les planchers de l'église une fois par année.

**QUE** la permission soit donnée pour transporter et utiliser la cireuse appartenant au village.

**Pour : 3**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**Contre : 0**

- b) Noël – Les membres du conseil souhaitent tenir le souper de Noël annuel avec les employés le vendredi 22 novembre à l'Auberge D'Anjou à Petit-Rocher.
- c) Salle communautaire - Jeux de poches – Un groupe de bénévoles demande des changements aux prix de location de la Grande Salle à l'Hôtel de Ville. Les membres du conseil ne revisitent pas la question puisque la nouvelle entente pour la salle a été élaborée en 2019. Donc, aucuns changements sont apportés au document; ceci inclus les prix de location.

**20. Levée de la réunion**

**Prochaine réunion ordinaire est le lundi 25 novembre à 19 h**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 35.